

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n° 88 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 4 au 10 décembre 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 10 décembre 2017, au moins 467 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS 3

0. INTRODUCTION..... 4

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME 4

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE 4

I.1.1. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RIVIERE..... 4

I.2. DES PERSONNES PORTEES DISPARUES..... 5

*I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES ADMINISTRATIFS ET DES
IMBONERAKURE*..... 5

*I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES
ADMINISTRATIFS* 5

II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE..... 7

III. ACTES D'INTIMIDATION PAR DES IMBONERAKURE ET /OU DES ADMINISTRATIFS .. 7

IV. AUTRES FAITS RAPPORTES..... 8

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 10

SIGLES ET ABREVIATIONS

BSR	: Bureau Spécial de Recherche
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie
CPI	: Cour Pénale Internationale
DDHs	: Défenseurs des Droits Humains
DPAE	: Directeur Provincial de l'Agriculture et de l'Elevage
DPE	: Direction Provinciale de l'Enseignement
EALA	: East African Legislative Assembly
ECOFO	: Ecole Fondamentale
FNL	: Front National de Libération
GMIR	: Groupement Mobile d'Intervention Rapide
ITAB	: Institut Technique Agricole du Burundi
MSD	: Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie
MSF	: Médecins Sans Frontières
OPJ	: Officier de Police Judiciaire
SNR	: Service National de Renseignement
VBG	: Violence Basée sur le Genre

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 6 personnes tuées dont 4 cadavres, 2 portées disparues, 2 torturées, 63 arrêtées arbitrairement et 2 victimes des VBG.

Le phénomène de cadavres continue à se manifester dans plusieurs endroits du pays et aucune enquête n'est diligentée, ce qui est très inquiétant.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers ainsi que des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinat, de disparition, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Le bulletin s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

Des actes d'intimidation ont été relevés dans ce bulletin.

Ce bulletin émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit du Gouvernement du Burundi pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RIVIERE

Trois corps sans vie retrouvés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 7 décembre 2017, le matin, aux embouchures de la rivière Rusizi et Mpanda, entre la zone Rukaramu et Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, trois corps sans vie de jeunes hommes ligotés ensemble ont été retrouvés. Selon des sources sur place, ces corps flottaient vers le lac Tanganyika.

Un corps sans vie en commune Bugenyuzi, province Karusi

En date du 4 décembre 2017, vers 5 heures du matin, sur la colline Bihemba, zone Rugazi, commune Bugenyuzi, province Karusi, le corps sans vie d'Athanase, qui était revenu du camp de déplacés de Bugenyuzi a été retrouvé pendu sur un avocatier. Selon les sources sur place, il présentait des traces montrant qu'il a été assassiné. Les auteurs de ce meurtre n'ont pas été identifiés.

I.2. DES PERSONNES PORTEES DISPARUES

Deux personnes enlevées en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 8 décembre 2017, vers 3 heures du matin, sur la sous colline Vyuya, colline Jenda, commune Mugongo- Manga, province Bujumbura rural, Emmanuel Ndayishimiye enseignant à l'ECOFO Gihisi et Fabien Sakubu de cette même colline ont été enlevés par les agents du GMIR. Selon nos sources, ils ont été enlevés après avoir fait une fouille perquisition sans mandat dans deux maisons, l'une appartenant à Fabien Sakubu et l'autre appartenant à Étienne Gahungu. Ils ont été embarqués dans un véhicule immatriculé A329A PN.

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES ADMINISTRATIFS ET DES IMBONERAKURE

Une personne torturée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 7 décembre 2017, à la septième transversale Cibitoke, un homme connu sous le sobriquet de Sonde, chauffeur, âgé de 45 ans, a été battu par des Imbonerakure sous la supervision de Joseph Mvyariye, comptable de la commune Rugombo. Selon des sources sur place, Il a été accusé d'avoir critiqué le pouvoir en place.

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 9 décembre 2017, sur la colline Nyarusange, Zone et commune Rango, province Kayanza, Lucien Karenzo a été tabassé par 4 Imbonerakure dont Bukuru et Rodesius Bitere, parce qu'il avait refusé de contribuer pour la construction d'une permanence du parti CNDD-FDD. Il est allé se plaindre auprès du chef de zone Rango et il lui a répondu que ceux qui ne veulent pas obéir doivent être punis sévèrement. Il est actuellement dans un état critique.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Trois personnes arrêtées en commune Mukaza, Mairie de Bujumbura

En date du 6 décembre 2017, une fouille perquisition a été opérée par des policiers accompagnés du chef de quartier Jabe III, dans les ménages du quartier Jabe II et III, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Cette fouille concernait le contrôle des cahiers de ménages et trois personnes ont été arrêtées et libérées par la suite.

Trente-quatre personnes arrêtées au centre-ville, Mairie de Bujumbura

En date du 5 décembre 2017, des policiers ont arrêté 34 vendeurs ambulants au centre-ville, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Ils ont été conduits au cachot du BSR et une source sur place indique que leur libération a été cautionnée par une rançon de 10 000 fbu chacun ainsi que la saisie de toutes les marchandises.

Vingt personnes arrêtées en commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 8 décembre 2017, des policiers ont fait une fouille perquisition en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura de la 10^{ème} à la 16^{ème} avenue, dans une action de vérification des cahiers de ménages. Selon des sources sur place, vingt personnes ont été arrêtées et conduites au chef-lieu de ladite zone où elles ont passées peu de temps avant d'être relâchées moyennant une rançon d'une somme variant entre 2 000 fbu et 10 000 fbu donnée aux policiers.

Deux personnes arrêtées en commune Mukike, province Bujumbura rural

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 décembre 2017 indique que depuis le 7 décembre 2017, sur la colline Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural, Arthémon Barimenya et Thierry Nturwanayo, tous élèves au lycée communal Rukina, ont été arrêtés puis incarcérés au cachot de police de la zone Rukina. Selon nos sources, ils ont été arrêtés sur l'ordre du prénommé Didier, chef des Imbonerakure en zone Rukina, les accusant d'être membres du parti MSD.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 8 décembre 2017, Paul Niganza, natif de la commune Vyanda, province Bururi, inspecteur provincial de l'enseignement fondamental et post fondamental et aussi membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par le responsable du SNR à Rumonge. Paul Niganza venait d'être limogé de ses fonctions et il a été conduit au SNR à Bujumbura après son arrestation. Le motif de son interpellation reste inconnu.

Une personne arrêtée en commune et province Bubanza

En date du 8 décembre 2017, vers 12 heures, sur la colline Zina, zone Buyuko, commune et province Bubanza, Ferdinand Minani, âgé de 30 ans, a été arrêté arbitrairement par un policier surnommé Gisahira et l'a conduit dans le cachot du commissariat provincial de Bubanza. Selon nos sources, Ferdinand Minani a été accusé d'avoir engrossé une femme célibataire, Claudine Hafashimana, âgée de 28 ans.

Une personne arrêtée en commune et province Bubanza

En date du 7 décembre 2017, vers 18 heures, au secteur Rugunga, commune et province Bubanza, Claude Niyongere, âgé de 25 ans, fils de Zacharie Bukuru et de Rose Habonimana a été arrêté par l'OPJ Havyarimana et détenu sans dossier au cachot du commissariat de police de Bubanza. Selon nos sources, le motif de son arrestation reste inconnu.

Une personne arrêtée en commune Gitanga, province Rutana

En date du 4 décembre 2017, Constantin Gisanganya, président du FNL d'Agathon Rwasa en commune Gitanga, province Rutana a été arrêté sur ordre de l'administrateur de la commune Gitanga, Aaron Nduwabike surnommé Cuma et mis au cachot de la police de Gitanga.

Les sources sur place indiquent que Constantin Gisaganya était dans un bistrot appartenant à Jean Berchmans Buregeya et les Imbonerakure dont Hilaire Nishimwe l'ont provoqué et battu. Après avoir été battu, l'administrateur de la commune Gitanga a intimé l'ordre à l'OPJ à Gitanga surnommé Dubare d'arrêter Constantin Gisanganya et de le mettre au cachot.

II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE

Une fille violée en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 4 décembre 2017, C.I âgée de 15 ans, élève en 7^{ème} année au collège Héritage, a été violée par Olivier Niyonkuru âgé de 20 ans, élève au lycée communal de Musenyi, fils de Frédéric Ntsimbiyabandi et de Stéphanie Mbabarempore. L'auteur a été arrêté et détenu au cachot du commissariat provincial de Bubanza.

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karusi

En date du 4 décembre 2017, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi, une fillette de 3 ans du nom de V. a été violée par un jeune garçon de 15 ans appelé Nkurikiye qui l'avait trouvée seule à la maison. La fillette a été emmenée à l'hôpital de Buhiga pour bénéficier des soins et Nkurikiye n'est pas encore arrêté. La police indique qu'elle est à sa recherche.

III. ACTES D'INTIMIDATION PAR DES IMBONERAKURE ET /OU DES ADMINISTRATIFS

Actes d'intimidation en commune et province Gitega

Deux jeunes filles, élèves de l'ITAB Saint Sacrement de Mubuga en province Gitega ont abandonné les cours depuis quelques mois suite aux grossesses non désirées. Il s'agit d'Inès, élève de la 10^{ème} et Emelyne Nzungu élève de la seconde ITAB, fille du chef de colline Kimanama de la zone Mubuga, commune et province Gitega. Selon des sources sur place elles auraient été engrossées par le chef de zone Mubuga et le chef des Imbonerakure dans cette localité. Les DDHs de la province Gitega demandent que ces personnes accusées soient traduites en justice. Le responsable des Imbonerakure dans la zone Mubuga, Jean Marie Vianney Nshimirimana et le chef de zone, Placide Manirambona, rejettent en bloc toutes ces accusations et font savoir que ces informations sont propagées par les opposants du parti FNL aile d'Agathon Rwasa. Ils avaient même menacés les deux jeunes filles de les tuer si elles les accusaient.

Des menaces de mort en province de Kirundo

Une information parvenue en notre rédaction en date du 9 décembre 2017 indique que Kanyarufunzo, commerçant de Kirundo, Serges Mberamiheto, Bosco Kibirengeye et Eric Nkeraguhiga sont menacés de mort par un Imbonerakure du nom de Bitaruka. Selon des sources sur place, Kanyarufunzo avait accompagné à l'hôpital Serges Barutwanayo ex-administrateur qui a été assassiné et ce dernier avait révélé l'identité de ses bourreaux avant sa mort dont le chef de zone Kirundo, Bitaruka et un autre non identifié.

Le jour de l'enterrement, Kanyarufunzo a dit que Serges leur avait tout dit concernant son assassinat. Des menaces contre Kanyarufunzo et tout le groupe qui avait accompagné Serges Barutwanayo sont en cours.

Ouverture des monuments du parti CNDD FDD en province Cankuzo

En date du 9 décembre 2017, le parti CNDD –FDD a organisé un marathon pour l'ouverture solennelle des monuments de ce parti sur lesquels sont inscrits "caratuvunye, tsinda amatora 2020" (*Nous avons peiné pour arriver au pouvoir, nous devons gagner les élections 2020*). Selon des sources sur place on a commencé à ouvrir le monument de la colline et zone Camazi en commune Gisagara, puis celui de la colline Kiruhura, zone et commune Cendajuru, enfin celui de la colline Mugozi, zone et commune Cankuzo. Des chansons dans lesquelles on pouvait entendre des mots d'intimidation "batangatange, bashirize bose" (*Traquez-les, brûlez-les*). Tous les cadres de la province étaient présents y compris le Gouverneur Désire Njiji, ses conseillers, les administrateurs communaux, DPE et responsable provincial du parti CNDD-FDD Révérien Ndugi, DPAE J. Berchmans Hatungimana, médecin provincial Dr Zacharie Kubwimana, et autres. Tous les motards de Cankuzo ont été contraints de suivre le mouvement.

Substitution de la police par des Imbonerakure en commune et province Makamba

Dans la matinée du 4 décembre 2017, une vingtaine de jeunes Imbonerakure se sont introduits au domicile d'Isaac Ngerageze sur la colline Nyabigina, commune et province Makamba. Ce dernier a été malmené devant son épouse et ses enfants. Les voisins ont résisté à son arrestation. Selon des sources sur place, l'administrateur de la commune Makamba, Japhet Ntungwanayo a nié reconnaître le cas et a par la suite convoqué Isaac pour lui faire savoir que ces Imbonerakure l'accusent de protection aux gens hostiles au pouvoir. Les habitants de la commune Makamba dénoncent le comportement de ces Imbonerakure qui se substituent aux organes de sécurité et de l'administration sans être inquiétés.

IV. AUTRES FAITS RAPPORTES

Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 7 décembre 2017, vers 20 heures, tout près de l'Hôtel « Ziranova » à Kajaga, sur la colline Kinyinya I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Grâce Mutuyimana a été tuée poignardée par Elvis Nduwimana surnommé Makenze. Selon nos sources, l'auteur a été arrêté puis conduit au cachot de police de la commune Kabezi.

Une personne tuée en commune Musigati, province Bubanza

En date du 9 décembre 2017, vers 22 heures, sur la colline Rugeyo, zone Ntamba, commune Musigati, province Bubanza, Sylvestre Ngerageze a été tué poignardé dans sa chambre par sa femme Immelde Ntirandekura et son enfant Evariste Nzokirantevye. Selon des sources sur place, le mobile de cet assassinat serait les conflits fonciers. Les deux présumés auteurs sont

incarcérés au cachot de police du commissariat provincial de Bubanza depuis le 10 décembre 2017.

Des attaques à la grenade en Mairie de Bujumbura

En date du 4 décembre 2017, vers 20 heures, une grenade a été lancée au parking de bus en zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura, à l'endroit communément appelé « permanence ». Dix-huit personnes dont trois rabatteurs ont été blessées et conduites dans les différents hôpitaux de la ville de Bujumbura. Les auteurs et les mobiles de cette attaque ne sont pas connus.

En date du 6 décembre 2017, vers 20 heures, une grenade a été lancée au parking de bus près de la station de la zone urbaine de Musaga et a fait 3 personnes blessées non identifiées. Les auteurs et les mobiles ne sont pas encore connus. Selon le chef de zone Musaga, Antoine Rumenyetso, il s'agit d'un règlement de compte sans préciser les protagonistes. Les blessés ont été conduites à l'hôpital du MSF à Kigobe.

Le même jour, des hommes non identifiés ont lancé une grenade dans une parcelle sise à la 18^{ème} avenue n° 12 de la zone urbaine de Buyenzi et a blessé une personne. Les mobiles de cette attaque ne sont pas connus.

Une personne blessée en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 5 décembre 2017, vers 23 heures, des coups de feu ont été entendus en zone urbaine de Gihosha dans le quartier Kigobe. Selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, des hommes à bord d'un véhicule de type Jeep ont refusé de s'arrêter pour un contrôle de policiers, ils ont été filés et arrivés au quartier Kigobe, ils ont tiré sur ceux qui les poursuivaient. Un parlementaire de l'EALA nommé Pierre Rurakamvye alias Abega a été blessé légèrement au bras.

Découverte des biens volés en commune et province Kirundo

En date du 9 décembre 2017, deux télévisions et un matelas de l'hôtel détruit du Dr Jean Minani ont été retrouvés dans la maison du chef de colline Nyange-Bushaza et en même temps Imbonerakure nommé Nkurunziza. Selon des sources sur place, Nkurunziza a été dénoncé par un prénommé Noé lui aussi Imbonerakure. Selon les mêmes sources, les portes et carreaux du même hôtel ont été utilisés par le procureur de la République à Kirundo Gérard Niyokindi dans sa nouvelle maison construite au quartier Bushaza II.

Une personne blessé en commune Musigati, province Bubanza

En date du 4 décembre 2017, sur la colline Mpishi, commune Musigati, province Bubanza, des hommes non identifiés armés de fusils ont attaqué le ménage du chef collinaire Mpishi, Paul Musafiri et ont blessé Wilson Miburo au niveau du doigt, son domestique.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des assassinats, des enlèvements, des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des présumés opposants du pouvoir du CNDD-FDD sont signalés.

Le phénomène de cadavres est également signalé dans ce bulletin.

Des actes d'intimidation organisés par les jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD en complicité avec les administratifs constituent une source de menaces à l'endroit de toute personne non membre du parti au pouvoir.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande :

Au Gouvernement du Burundi :

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des jeunes de la ligue Imbonerakure, des policiers, des agents du SNR et de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population ;
- De coopérer pleinement avec la CPI en vue de punir les responsables des crimes commis au Burundi.